



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE de FOLEMBRAY**

Membre de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette

Région : PICARDIE – Département : AISNE – Canton : COUCY-le-CHÂTEAU

---

COMPTE-RENDU  
de la REUNION  
du CONSEIL MUNICIPAL  
du 26 août 2016

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance.
- 2) **Travaux** : Choix de l'entreprise Cité Les Maisons Rouges rue Henri Leguay.
- 3) **Questions diverses.**

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FORET Pascal – THOMAS Henri – TOURNEMOLLE Eric - HARDY Nicole – ALEXANDRE Monique – BONNETIER  
Paulette – PETIT Franciane – OSTER Aurore

**ETAIENT REPRESENTES :**

MM. PORTAS Jacques par Mme HARDY – MEY James par M. THOMAS - LIZEUX Ludovic par Mme OSTER – Mmes GAUDET  
Stéphanie par M. TOURNEMOLLE - FREREBEAU Christiane par M. FORET

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

MM. MAILLARD Cédric – CORDIER Denis

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 35.

**Affaire 1 - Administration Générale : Election du secrétaire de séance.**

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

**Affaire 2 - Travaux : Choix entreprise travaux Maisons Rouges Henri Leguay Ambroise Croizat.**

Un appel d'offres a été lancé pour effectuer des travaux d'aménagement de la rue Cité Les Maisons Rouges et pour la reprise et la création d'assainissement de l'avenue Ambroise Croizat et rue Henri Leguay. Plusieurs entreprises ont répondu à l'appel d'offres. A l'unanimité, le Conseil Municipal choisit la société EIFFAGE pour effectuer les travaux d'aménagement de la rue Cité Les Maisons Rouges et la reprise et la création d'assainissement de l'avenue Ambroise Croizat et de la rue Henri Leguay, pour un montant de 259 017.66 €.

**Affaire 3 - Finances : Virement de crédits.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le virement de crédits M14 suivant :

Recettes d'investissement

1641-332                    87 000 €

Dépenses d'investissement :

2132-332 :                87 000 €

2151-324 :               - 20 000 €

21578-331 :              + 20 000 €

**Questions diverses**

Aucune autre question n'est soulevée.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.*

Po/Le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Pascal FORET